



COMMUNE DE PAJAY

La commune met en location les terrains agricoles précisés sur le plan ci-dessous.

Les exploitants agricoles intéressés, doivent faire acte de candidature par écrit auprès de la mairie avant le 30 novembre 2024.

Parcelle	Superficie	Lieu-dit
AC 0067	46 ares	Les Blâches
AC 0068	15 ares 75 ca	Les Blâches
AC 0070	8 ares 38 ca	Les Blâches
AC 0071	85 ares 12 ca	Les Blâches